

La nouvelle filière du lin se redéploie dans les Hauts-de-France

# Lin et l'autre

En août, c'est l'étape du rouissage du lin.

« Cette décision (de réimplantation) fait suite aux nombreuses sollicitations d'entreprises textiles françaises souhaitant disposer d'un fil français, mais aussi à la demande des consommateurs d'acheter des produits naturels et locaux ». Olivier Guillaume, Pdg de Safilin.

Comment *Safilin* investit sur une nouvelle filature à Béthune, dans le Pas-de-Calais, de 400 tonnes.

## BÉTHUNE, LIEU DE RÉVOLUTION

La ville du Pas-de-Calais (45.000 habitants) est connue pour son bourreau, totalement sorti de l'imagination fertile d'Alexandre Dumas quoique le nom ait été repris bien après par un célèbre catcheur devenu pour l'anecdote garde du corps de Jean-Marie Le Pen. Mais c'est un sujet autrement sérieux qui occupe les esprits, celui d'une naissance, une (re)naissance industrielle. Depuis quelques mois, un fil de lin 100% français est effectivement fabriqué dans une toute nouvelle filature située dans cette commune. Un retour à la vocation textile qui a fait les heurs et les malheurs de la région Hauts-de-France.

## OLIVIER GUILLAUME NE RELOCALISE PAS

La production de bobines de fil de lin de *Safilin* a été transférée en Pologne il y a près d'un quart de siècle suite à la crise textile. La production a été transférée dans deux usines polonaises. Olivier Guillaume, le dirigeant, a décidé de répondre à une demande de la part de certains de ses clients, eux-mêmes industriels, qui souhaitent produire à partir d'un fil 100% français, tout en sachant que cela allait forcément s'accompagner d'une hausse des coûts. Si le dirigeant a décidé de mettre en place toutes les conditions pour répondre à cette demande de la clientèle, il n'a cependant pas raisonné en termes de relocalisation. Il est hors de question de déshabiller

Pierre pour habiller Jacques. En d'autres mots, les usines et les 500 salariés polonais de *Safilin* ont su être au rendez-vous pendant des années pour permettre à l'entreprise de survivre, il n'est donc pas question de fermer cette activité qui permet de proposer un produit 100% européen. Mais, au lieu de réinvestir là-bas pour augmenter les capacités de production, la vision stratégique a été modifiée et la décision prise, investir ici même en France et aller de l'avant. Un ancien entrepôt logistique a été

réaménagé, le financement mis en place par le groupe, des machines en provenance de Pologne ont été acheminées sur le sol français et une trentaine de salariés français ont été recrutés, formés cette fois par des ouvriers polonais.

## PAS UNE USINE, UNE FILIÈRE

Les Hauts-de-France sont une terre productrice de lin, il n'a donc pas fallu aller chercher bien loin la matière première. Le cardage, le peignage, le lavage, étapes nécessaires préalables à la filature sont toutes réalisées par des partenaires implantés dans le nord de la France. L'activité est en B2B, les clients sont principalement des entreprises de tissage et textiles. La filière est ainsi recrée, de la production au produit fini, sans avoir à obligatoirement passer par l'étranger pour la fabrication du fil.

## UNE ENTREPRISE ENRACINÉE

1778, voici la date de création des filatures Salmon, une époque où le fil de lin était encore filé à la main dans les fermes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le groupe A. Salmon était le plus grand groupe linier européen avec plus de 1 000 employés. L'entreprise dont le siège est à Sailly-sur-la-Lys, près de Béthune, a connu les vicissitudes liées à son marché. Dans les années 70, la société se recentre sur le lin avec la création de *Safilin* (Salmon Filature de Lin). Il a fallu rapidement trouver des solutions face à la mondialisation et l'emprise chinoise sur le marché du textile. C'est d'ailleurs la suppression des quotas sur les importations chinoises en 2005 qui provoque l'arrêt de la filature française

de *Safilin* la même année. Cela avait bien entendu été anticipé, les dirigeants ayant d'ores et déjà racheté deux usines en Pologne quelques années plus tôt. Ce mouvement va sauver l'entreprise face à l'Asie grâce à une production de 4 500 tonnes de fil par an. Olivier Guillaume a intégré *Safilin* en 1997 et la préside depuis 2015 l'entreprise ayant auparavant exercé des responsabilités commerciales à l'export et en France.

## Safilin France

- 50 collaborateurs
- 100 tonnes prévues cette année
- 400 tonnes d'ici à 2024
- 5 millions d'euros d'investissement

## Safilin

- 600 collaborateurs
- 30 M€
- 4500 tonnes de lin filées

## L'essor du lin

L'initiative d'Olivier Guillaume n'est pas isolée en France. En matière de lin, diverses régions se lancent dans la fabrication. La Normandie, l'Alsace ou la Bretagne, toutes trois régions de productions, ont toutes déjà avancé sur ce sujet. La coopérative NatUp dans l'Eure, Emmanuel Lang en Alsace, Linfini en Bretagne sont tous les futurs acteurs d'une filière qui a sa logique. Le lin est en effet une production agricole intéressante pour les agriculteurs qui en vivent et écologique de par son besoin réduit en eau. ■

## Un fil technique

*Safilin* a la particularité de fabriquer son fil au travers des deux technologies existantes. Il s'agit de la filature au mouillé pour les produits mode, linge de lit et de table et la filature au sec pour l'ameublement. L'entreprise fabrique également pour de nouveaux usages des fils techniques, dans le nautisme, l'aéronautique, l'automobile, l'agro-alimentaire. Cette cible quasi inexistante est en forte croissance et représente déjà 5% des ventes. Ces fils techniques entrent par exemple dans la fabrication de pales d'éoliennes ou de cadres de raquettes de tennis. ■

L'entreprise est toujours aux mains de la famille Salmon, depuis huit générations, Olivier Guillaume est le principal protagoniste du retour d'un savoir-faire disparu en France. L'activité française va représenter environ 10% de l'activité globale de l'entreprise. Un marché plus que prometteur. ■ A.F.

## Un recrutement nouveau

Pour ses recrutements français, *Safilin* a mis en place avec Pôle Emploi une Méthode de Recrutement par Simulation. Le processus ne prend pas compte du CV, du parcours, de la formation ni même de l'expérience du candidat mais évalue sa capacité à occuper le poste de travail via une mise en situation. Un procédé qui s'impose dans le cas d'un métier et d'un savoir-faire disparus chez les salariés français. ■